

## AUTORISATION DE FABRICATION

Conformément à la Règlementation sur les installations sous pression du Québec, le fabricant :

**Xebec Adsorption Inc.**

730 Boul. Industriel  
Blainville, Québec  
J7C 3V4

QQP: 67

A démontré à la satisfaction de la Régie du bâtiment, que son programme de contrôle de la qualité d'un appareil sous pression est conforme aux normes et codes suivants :

CSA B51 (appareils, tuyauteries et accessoires\* en usine)

\* Accessoires de catégorie: « H »

- ASME Section VIII, Div.1 (échantillonnage pour accessoires)

- ASME B31.1 et B31.3 (échantillonnage pour tuyauteries)

Cette autorisation se limite aux normes et codes spécifiés et ne doit pas être interprétée comme un certificat d'autorisation ASME.

**Cette autorisation expire le 15 juillet 2021**

Montréal, le 17 juillet 2018

Bureau d'expertise et d'homologation  
en équipements sous pression

  
Micheline Ayotte  
Superviseure